



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2031

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2011 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

Rapporteur : Madame Gelas

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Palreja, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéremian.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2031**

commission principale : développement économique

objet : **Organisation du volet professionnel du festival de la Bande Dessinée de Lyon en 2011 - Attribution d'une subvention à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon conduit une politique de développement économique dédiée aux industries créatives inscrite dans le plan de mandat 2008-2014. Celle-ci vise à soutenir et valoriser des secteurs à fortes composantes créatives (le design, la mode, l'image et les loisirs numériques) et à accélérer les processus d'innovation par la créativité et le croisement entre filières. Cette démarche s'inscrit dans une vision plus globale du marketing territorial visant à positionner Lyon comme une métropole créative.

Dans le cadre de cette politique, la Communauté urbaine de Lyon souhaite apporter son soutien à l'association Lyon Bande Dessinée Organisation pour l'organisation du volet professionnel de l'édition 2011 du Festival de la Bande Dessinée de Lyon, en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove.

Le Festival de la Bande Dessinée de Lyon a été créé en 2006. Il est organisé par Lyon Bande Dessinée Organisation, association loi 1901 créée pour assurer l'organisation de l'événement. Lyon Bande Dessinée fonctionne depuis 2009 tout au long de l'année pour, notamment, asseoir le rayonnement et la présence de Lyon bande dessinée dans l'esprit du public, fédérer les acteurs du neuvième art autour des projets de Lyon bande dessinée : organisations de spectacles bande dessinée liés à la musique ou la danse, des rencontres avec des auteurs tout au long de l'année, un concours à destination des jeunes organisé avec l'école Emile Cohl, labels et une maison d'édition.

Bilan 2010

- 7 000 visiteurs du festival (+ 15 % par rapport à 2009) et 45 000 visiteurs du Festival Off à travers la ville (35 lieux),
- un retour presse conséquent avec parutions tous supports confondus,
- 100 auteurs présents représentatifs des différents styles et courants du 9° art,
- 50 participants à la journée professionnelle.

La cinquième édition du Festival (en 2010) conforte Lyon parmi les cinq manifestations de référence en la matière à l'échelle nationale.

L'édition 2011

Elle aura lieu du 17 au 19 juin 2011 dans la salle de la Corbeille de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon. Le premier objectif de l'édition 2011 du Festival de la Bande Dessinée de Lyon est d'asseoir la réputation nationale du festival et en faire un événement professionnel.

Pour atteindre ces objectifs, l'association organisera à nouveau les débats autour de la thématique "numérique" et des innovations technologiques émergentes (livre numérique, écrans souples, Bande Dessinée animée, etc.) dans le cadre du volet professionnel de la manifestation qui se tient en amont de celle-ci.

Le pôle de compétitivité des filières de l'image, Imaginove, est partenaire de la maîtrise d'ouvrage de ce volet professionnel. Pour mémoire, Imaginove fédère plus de 200 entreprises rhônalpines avec pour objectif de développer des synergies entre les filières du jeu vidéo, du cinéma, de l'audiovisuel, de l'animation et du

multimédia, dans une approche de contenus "plurimédia", en favorisant l'anticipation et en stimulant l'innovation des professionnels.

Les partenariats avec les grandes écoles d'art lyonnaises seront développés pour permettre une forte présence des étudiants dans le déroulement du Festival.

Sur le volet international, l'enjeu est de continuer à développer le réseau lyonnais de la bande dessinée à l'international afin de faciliter les débouchés des auteurs et des éditeurs lyonnais chez les éditeurs étrangers mais aussi des étudiants en écoles d'art graphique.

Budget prévisionnel du Festival de la Bande Dessinée de Lyon 2011

Dépenses prévisionnelles en €	
salles et logistiques	59 000
expositions - animation, frais de transport et d'hébergement des artistes invités	24 000
journées professionnelles (restauration, frais de prise en charge des intervenants)	12 000
communication	15 000
masse salariale	30 000
frais généraux et administratif, charges, assurances	8 000
Total	148 000
Recettes prévisionnelles en €	
Etat	
Conseil Régional	8 000
Conseil Général	17 000
Ville de Lyon	10 000
Communauté urbaine de Lyon	10 000
billetterie, produits dérivés et partenaires privés	98 000
partenaires publics complémentaires sur le volet international	5 000
Total	148 000

Il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de Lyon à hauteur de 10 000 €, destinée à subventionner l'action portant sur le développement du volet professionnel du Festival. Le montant de la subvention s'élevait à 13 000 € en 2010.

L'évaluation de l'action portera sur les critères suivants :

- nombre de participants, à la journée, dédiée aux professionnels (une centaine),
- participation des acteurs du numérique à l'Espace Pôle Numérique et Nouveaux Médias et interventions lors de la journée professionnelle (une dizaine),
- nombre de partenariats conclus et de projets lancés avec et à partir de Montréal ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € au profit de l'association Lyon Bande Dessinée Organisation pour l'organisation du volet professionnel de l'édition 2011 du Festival de la Bande Dessinée de Lyon du 17 au 19 juin,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et l'association Lyon Bande Dessinée Organisation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2011 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 1574.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.